

Thann

La Nouvelle

Votre nouveau
site internet



Magazine municipal d'information
N° 6 • Décembre 2017

www.ville-thann.fr



PARLER ÉPARGNE AVEC UN CONSEILLER NON COMMISSIONNÉ, ÇA CHANGE TOUT.

.....
UNE BANQUE QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL PAYS DE THANN
42 rue de la 1^{re} Armée – 68800 Thann
Courriel : 03500@creditmutuel.fr

0 820 308 898 Service 0,12 € / min + prix appel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,7 millions de clients-sociétaires.

Ancien nom : Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées. La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de S.A. au capital de 5 458 531 008 euros (RCS B 538 505 354), 34 rue du Wacken 67 913 Strasbourg Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 81 rue Taitbout, 75 436 Paris CEDEX 09, et les Caisses du Crédit Mutuel affiliées sont des intermédiaires d'assurance inscrits au registre national, sous le numéro unique d'identification 07 003 758, consultable sous www.orias.fr proposant des contrats d'assurance de ACM IARD S.A., ACM VIE S.A. entreprises régies par le Code des Assurances.

POMPES FUNÈRES

HAUPTMANN

SARL

**Contrat obsèques
Interventions 24h/24 et 7j/7**

**Magasins et
chambres funéraires**

A CERNAY

Hab. 14 68 08

Tél. 03 89 75 43 76

A THANN

Hab. 10 68 08

Tél. 03 89 37 19 77

Salle de cérémonie (Nouveauté)

www.pompes-funebres-hauptmann.fr

Restaurant Caveau de l'Engelbourg



Fermé le lundi
et samedi midi

 Retrouvez-nous sur
: Caveau de l'Engelbourg

10, rue du Général de Gaulle - 68800 THANN
Tél. 03 89 37 20 21 - Fax 03 89 37 37 58

www.engelbourg.fr



Ville de
Thann



Comment nous contacter

En vous rendant à la mairie : 9 – 11 place Joffre.

A l'accueil, vous trouverez un cahier de doléances où vous pourrez y noter vos observations ou demandes.

La mairie est ouverte :

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Le jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, sauf en juillet-août de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Par mail : contact@ville-thann.fr

Par courrier : Mairie de Thann 9-11, place Joffre • 68800 THANN
Par téléphone : 03 89 38 53 00

La ville de Thann dispose également d'un site internet où vous trouverez une multitude de renseignements.

N'hésitez pas à le consulter à l'adresse www.ville-thann.fr

Vous pourrez y faire de nombreuses démarches administratives en ligne, sans devoir vous déplacer à la mairie.

Chères Thannoises, Chers Thannois,

Trois ans et demi se sont écoulés depuis que vous nous avez accordé votre confiance. Cette confiance nous avons essayé de l'honorer avec enthousiasme et volontarisme. En priorité, nous avons redressé nos comptes publics pour dégager de nouvelles marges financières. Elles sont nécessaires pour investir dans l'avenir. Nous avons réorganisé nos services pour gagner en efficacité. Soucieux de rendre notre ville plus attractive, nous avons lancé de nouvelles animations comme les Estivales, le Marché de Printemps ou la Médiévale.

Nous avons mis en œuvre un plan pluriannuel de rénovation de nos équipements publics tels que le poste de police, le centre sportif Fernand Bourger, les écoles du Kattenbach et du Bungert ou le centre socioculturel. Les travaux sur la voirie sont aussi visibles avec la réfection des rues Kléber, 7 Août, Coteau, 1^{ère} Armée, Schweitzer, Panorama, Kurenbourg...



Désormais, nous rentrons dans la deuxième partie de mandat avec la réalisation de nouveaux projets. Après les phases d'études nécessaires, les recherches de subventions et les autorisations de démarrage délivrées par les services de l'État, nous sommes en mesure de lancer différents chantiers.

2018, verra l'installation de la vidéoprotection, comme nous nous y étions engagés auprès de vous. Cette année verra aussi l'aménagement du Parc Albert 1^{er}, le démarrage des travaux sur les rues Kléber (2^e tranche)-Malraux ou encore la démolition de la tribune du stade Henri Lang. Nous donnons une deuxième vie au complexe sportif servant tant les intérêts des associations que des écoles.

Cette dynamique de projets est construite pour vous, pour l'avenir des Thannois. Oui, notre projet de mandature est tourné vers l'avenir avec un seul credo : améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

Dans ce cadre, nous poursuivons la modernisation de nos services publics avec de nouveaux outils de communication, capables de nous rapprocher et d'améliorer votre quotidien.

Le nouveau site internet a été construit pour cela. Moderne, il se veut être le prolongement de la mairie. Il vous permettra ainsi de réaliser de nombreuses démarches administratives sans avoir à vous déplacer. L'application mobile, que nous mettons aussi à votre disposition répond à ce désir de modernité par l'envoi rapide d'informations pratiques.

2018, verra aussi le lancement d'une action importante pour l'avenir de la ville : le recensement de la population. À compter du 18 janvier, des agents recenseurs recrutés par la commune seront amenés à se déplacer chez vous pour vous remettre un questionnaire à remplir.

Le recensement est un acte civique obligatoire. Il permet à la ville, aux services de l'État, aux entreprises et aux associations de déterminer les besoins futurs de la population. Dans ce cadre, je vous invite à réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs.

Au nom de mon Conseil Municipal, je vous souhaite de très bonnes fêtes et vous exprime mes meilleurs vœux pour l'année 2018.

Votre Maire,
Romain LUTTRINGER

En couverture,
Nouveau site internet
de la ville de Thann

Sommaire



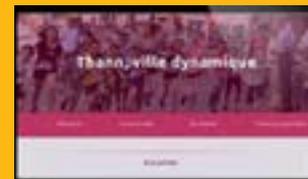
P.6 • Thann attractive



P.9 • Thann festive



P.10 • Thann avance



P.21 • Thann entre nous

Thann La Nouvelle N°6 • Décembre 2017

Directeur de la publication :
Romain LUTTRINGER

Conseil • Conception • Rédaction :
Auctavia Communication

Conception graphique, PAO :
Studio Noir & Blanc Habsheim

Impression :
Publi H, certifié imprim'vert
Papier Couché recyclé 135 g/m²
BLANC CYCLUS PRINT

Crédits photo :
Ville de Thann sauf mention contraire

La commission remercie toutes
les personnes ayant participé
à la réalisation de ce magazine
et ayant accepté de témoigner
ou de prêter leur image.

De l'importance du recensement !

À Thann, le recensement de la population aura lieu du jeudi 18 janvier au samedi 7 février.

Il s'agit d'une action civique et obligatoire. Toute la population thannoise est concernée par cette action qui vise à déterminer les besoins de la Ville pour les prochaines années.

Soyez prêt à accueillir les agents recenseurs, cette action est importante pour Thann.

En effet, pratiquer un recensement de la population est une action nécessaire à la définition des projets d'avenir.

Construire des logements, ouvrir des places de crèches, créer de nouvelles classes, installer des commerces, offrir de nouvelles prestations... Tout cela est possible à la condition de connaître sa population et ce dont elle a besoin.

Des besoins qui seront notamment satisfaits par les aides financières de l'État. Ces dernières sont calculées sur la base du nombre réel d'habitants. Par ailleurs, les entreprises et associations s'appuient aussi sur les chiffres du recensement pour proposer de nouveaux services. Le recensement est plus qu'utile, il est obligatoire.

Pour le réaliser, la ville va donc s'appuyer sur dix-huit agents recenseurs.

Les agents recenseurs

Recrutés par la mairie, ils se présenteront aux domiciles des thannois, munis d'une carte tricolore, signée par le maire. Sur la carte, figure une photo de l'agent permettant de vérifier son identité. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte.

Les thannois peuvent même s'adresser à la mairie pour vérifier l'identité de l'agent recenseur. À leur arrivée, les agents recenseurs remettront un questionnaire à renseigner.



Questionnaires Le recensement évolue avec internet

L'agent recenseur vous communiquera en priorité les identifiants pour effectuer votre recensement en ligne. Il vous invitera à vous connecter sur le site dédié :

www.le-recensement-et-moi.fr

en cliquant sur **"Répondre en ligne"**.

La Mairie met également un ordinateur à votre disposition dans ses locaux. Les agents pourront vous aider à répondre à l'enquête si nécessaire.

Si vous choisissez de ne pas répondre sur internet, l'agent recenseur vous remettra une feuille de logement qui comporte une série de questions sur les caractéristiques et le confort du logement.

Par ailleurs, il remettra autant de bulletin(s) individuel(s) que de personne(s) vivent dans le logement. Il s'agira de les compléter en mentionnant l'âge, le lieu de naissance, le niveau d'études, l'activité professionnelle... L'agent recenseur viendra ensuite les récupérer à une date que vous aurez convenue ensemble. Le questionnaire peut également être envoyé à la mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.



Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

En cas d'absence du domicile

L'agent recenseur vous laisse un avis de passage dans votre boîte aux lettres afin de convenir d'un rendez-vous pour vous remettre les documents nécessaires au recensement.

Cas particulier :

La résidence où vous devez vous faire recenser est votre résidence principale.

Si un agent recenseur vous contacte néanmoins dans votre résidence secondaire, ne remplissez que la feuille de logement.

La confidentialité

Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires.

Le résultat de ces questionnaires ne peut donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Lors du traitement des questionnaires, les personnes ayant accès au questionnaire sont tenues au secret professionnel. Surtout, les noms et adresses ne sont pas enregistrés, donc, nullement conservés dans une base de données.

Si le recensement est obligatoire, l'action est avant tout un geste civique, utile à tous.



> A noter

Les résultats du recensement de la population thannoise nous seront communiqués en début d'année 2019. Nous ne manquerons pas de vous les présenter.



À la Ferronnerie d'Art Di Lorenzo, chaque client est unique !

Nous sommes allés à la rencontre de David DI LORENZO, gérant l'entreprise *Ferronnerie d'Art Di Lorenzo*. Cet établissement artisanal existe depuis 1979.

D'abord installée à Reiningue, l'entreprise a déménagé à Thann en 2006. Cherchant des locaux plus grands, le dirigeant a voulu se rapprocher des contreforts vosgiens, au plus près de sa clientèle, les particuliers. Même s'il travaille avec des collectivités locales et des architectes, le cœur de cible reste les particuliers. L'entreprise est spécialisée dans la métallerie-ferronnerie du bâtiment : portail, garde-corps, pergola, marquise, terrasse sur pilotis...

À la *Ferronnerie d'Art Di Lorenzo*, pas de catalogue en papier glacé ni de site internet e-commerce permettant de faire son choix sur une liste de produits standardisés. Non, la force de cette entreprise particulièrement réactive est de s'adapter à la demande du client. Chaque client se voit proposer un plan respectant la situation du bâtiment et son environnement.

Les clients ne s'y trompent pas. Pour preuve, l'entreprise a survécu à la grave crise économique traversée par ce secteur d'activité. Mieux encore, elle a continué à s'accroître et à recruter du personnel pour répondre à la demande des clients toujours plus exigeants.

Lors de son installation à Thann, l'entreprise comptait trois salariés. Désormais, huit personnes accompagnent le gérant, même si David DI LORENZO porte toujours l'entreprise à bras le corps. Il exerce son activité depuis 30 ans. D'abord ouvrier, au côté de son père le fondateur, puis depuis 2002 en tant que dirigeant. Il administre seul l'entreprise, gère directement le contact avec la clientèle, la réalisation des plans, établit les devis et les factures. L'avenir ? L'établissement restera familial ! Le fils étant déjà formé pour reprendre les destinées de la *Ferronnerie d'Art Di Lorenzo*. La Ville souhaite longue vie à cette belle entreprise qui contribue au rayonnement de Thann.



AGIR vers l'emploi s'installe au centre-ville

L'association "Agir vers l'emploi" vient de s'installer au centre-ville de Thann. L'occasion pour elle d'accroître sa notoriété grâce à une meilleure visibilité. Si vous ne la connaissez pas encore, "Agir vers l'emploi" est une association à but non-lucratif qui assure la mise à disposition de personnel auprès des particuliers, associations, entreprises, collectivités...

Elle propose les compétences de ses salariés dans les services à la personne (ménage, repassage, jardinage...), l'entretien de locaux et l'entretien des espaces verts, le nettoyage industriel, l'accompagnement périscolaire, la distribution de tract... Déployée sur les secteurs de Thann, Cernay, Masevaux et Saint-Amarin, elle contribue à notre économie locale, dans un esprit de solidarité.



Elle offre ainsi un accès à l'emploi, à un public habituellement éloigné. Rien que pour l'année 2016, AGIR a employé plus de 250 salariés.

L'association fêtera bientôt ses 30 années d'existence. En accédant au centre-ville, l'association se donne les moyens de grandir encore.

D'ailleurs, le Président Joseph Hausser ne s'y trompe pas "le centre-ville est un espace de communication dynamique". Ce déménagement a été rendu possible à la faveur du soutien financier de l'État, de la Ville et de la CCTC.

Nouvelles coordonnées :

12, rue Saint-Thiébaud 68800 THANN

Contact : contact@agir68.fr • site : www.agir-thann.fr

L'Association des Commerçants de Thann et Environs



L'Association des Commerçants de Thann et Environs joue un rôle important dans la dynamisation du centre-ville.

Avec 45 membres actifs, elle participe à l'animation de la Ville. Grande braderie annuelle, défilé de mode, élection de Miss Pays de Thann, quinzaine commerciale d'octobre... Autant d'événements qui contribuent à la vitalité du centre-ville.

Depuis le début d'année, le comité directeur s'est enrichi de nouveaux membres sous la férule d'un nouveau président, Emmanuel ROY, gérant de l'enseigne Paris Parfum. L'association est engagée au côté de la ville pour faire de Noël une animation féérique à la faveur de vitrines spécialement décorées pour la circonstance.

Une vitrine de Noël a également été réalisée dans l'ancien local *Dame de Thann*, rue de la 1^{ère} armée. Chaque client peut évaluer son montant et tenter de gagner l'intégralité de son contenu. 2018 s'annonce tout aussi dynamique avec de nouvelles manifestations prévues.



Actifs Thann, le commerce en mouvement



MOUVEMENT DES COMMERCES

Ouverture

LES CURIOSITÉS CRÉATIVES

39 rue de la 1^{ère} Armée
Mme Danièle KETTERLIN

Reprises

BOULE DE GOMME

41 rue de la 1^{ère} Armée
Mme Nicole PUECH

HUIT A HUIT

9 place De Lattre de Tassigny
M. Hervé LOBSTEIN

Fermetures

FISH N RELAX GRENIER DECO 68 IL GUBBIO

Changement adresse

FROMANDISES

2 place Joffre • M. Eric SCHACHER

UNE PLUIE D'ETOILES

21, rue Gerthoffer

Au mois de mai dernier, la ville de Thann a lancé le premier forum Actifs Thann qui a réuni une cinquantaine de participants, commerçants, artisans, prestataires de services.

Par cette action, la Ville a souhaité donner la parole aux acteurs de l'économie de proximité sur la base de trois thématiques : *l'urbanisme, la communication et Être commerçant aujourd'hui*. Un état des lieux a été dressé permettant de déterminer les forces et les faiblesses de notre économie de proximité. En septembre dernier, Actifs

Thann s'est à nouveau réuni pour approfondir la démarche et être force de proposition. Trois axes de travail ont déjà été identifiés : la signalétique à améliorer, une meilleure communication des animations et la création d'un guide de l'entrepreneur. Ces propositions feront l'objet d'un arbitrage pour définir les priorités à mettre en œuvre dès l'année 2018. Dans tous les cas, avec ces mesures, la Ville renforce son attractivité et continue à faire de Thann l'un des 100 plus beaux détours de France.

Un Noël féerique

La période de Noël est une invitation féerique à découvrir Thann autrement.

La Ville se drape de ses plus beaux habits de fêtes, les monuments s'illuminent, les vitrines se parent de décors de rêve et les animations foisonnent.

Cette année, le thème retenu par les organisateurs de cet évènement majestueux est le Grand Nord, avec des couleurs à dominante blanche, argent et violette. L'Hôtel de Ville est le théâtre d'une exposition d'automates. Parmi les innovations, la présence du Père Noël sur le marché tous les week-ends, du maquillage à la Saint-Nicolas, des déambulations de Sax Alors !, de l'orgue de barbarie... Plus d'une trentaine d'animations sont prévues durant ce mois de l'Avent. Ajoutez à cela sept concerts à la Collégiale, vous considérerez que la Ville est toujours plus attractive.

Que dire du Marché de Noël ! La ville de Thann a installé 4 nouveaux chalets implantés Place de Lattre pour répondre à la demande d'exposants toujours plus nombreux. Les gourmands ne sont pas oubliés avec des spécialités de notre région et d'ailleurs comme les bredalas, le pain d'épice à la cannelle, le berawecka, le stroessel, la poêlée de lardons-knepfas, la choucroute traditionnelle ou la carpe frite revisitée...

Concernant l'animation commerciale de la Ville, le concept des boutiques éphémères est renouvelé. Dans la rue de la 1^{ère} Armée, plusieurs commerçants ont ouvert leurs portes dans des locaux entièrement rénovés, pour la plus grande satisfaction de leurs clients.

À noter également que le 23 décembre, les exposants vous attendent pour fêter Noël avec vous en organisant une soirée nocturne jusqu'à 23h.

De nombreuses surprises sont prévues comme l'ouverture d'une galerie éphémère.



● Noël en chiffres

32 chalets • 7 concerts de Noël
30 évènements • 45 000 dépliant

Bilan de l'été

Dès le 21 juin, la ville de Thann s'est lancée dans les manifestations estivales avec la fête de la musique.

Dix jours plus tard, la traditionnelle crémation des Trois Sapins était suivie des Scènes Estivales.

Une manifestation qui ne cesse de grandir, année après année, dans le paysage culturel thannois.

Chaque soirée musicale voyait pas moins de 200 personnes y participer.

Des manifestations accompagnées tous les soirs de délicieuses agapes. Le succès de l'opération repose sur la qualité des productions artistiques avec des thèmes originaux développés autour du jazz, de la musique country, du rock ou de la musique africaine.

La dimension gratuite de l'évènement organisée par la Ville participe aussi à combler un public averti.

Avec une météo radieuse, le bal du 14 juillet a tenu toutes ses promesses.

Il était suivi les 21-22-23 juillet par le week-end dédié aux villes jumelles et amies.

Le samedi et le dimanche étaient consacrés aux spécialités culinaires et musicales.

La représentation de la Traviata a été particulièrement appréciée, le Relais Culturel Régional Pierre Schielé faisait salle comble.

Le week-end du 15 août, le terroir était à l'honneur avec l'animation Vins et Saveurs proposée par le Rugby Club de Thann.

L'été s'est achevé sur la 8^e édition de Festif Thann, organisée sur la place Joffre.



Un rendez-vous devenu incontournable grâce à une programmation éclectique. Même la météo capricieuse n'a pas refroidi l'ardeur d'une jeunesse thannoise conquise par la qualité des prestations.

Le bilan 2017 de cet été animé est encore positif et encourage la ville à poursuivre sa programmation festive.

2018 s'annonce tout aussi animée avec le retour de la médiévale.



La Médiévale, An II... avec Luc Arbogast



Organisée dans le cadre du 500^e anniversaire de la flèche de la Collégiale en 2016, la Fête Médiévale a connu un grand succès.

Une forte demande de la part de la population et des partenaires a poussé la ville de Thann à organiser une nouvelle édition, les 21 et 22 juillet prochains. Le samedi, des saynètes, des artisans d'autrefois, des échassiers, des ménestrels seront de retour pour se replonger une nouvelle fois dans l'esprit de Thann la médiévale. Une recette qui a fait le succès de la 1^{ère} édition. Pour autant, la commission a souhaité donner davantage d'envergure à la manifestation. Pour ce faire, elle a invité Luc Arbogast à y participer. Chanteur-musicien, disque de platine, il puise son inspiration dans la musique médiévale. Troubadour des temps modernes, Luc Arbogast illuminera la Collégiale le 21 juillet prochain.

Aménagement des rues Kléber et Malraux

Les rues Kléber et André Malraux sont concernées par un important programme d'investissement sur les trois prochaines années. Le Conseil Municipal du mois de décembre doit valider l'avant-projet détaillé (APD) qui déterminera l'image globale du projet : largeur des trottoirs, longueur de route, espaces verts... Lorsque l'APD sera validé, le maître d'ouvrage procédera au descriptif détaillé des travaux à réaliser. Les premiers appels d'offres seront lancés dès le mois de mars.

Vu la complexité du dossier, notamment avec le giratoire du Relais Culturel, trois tranches de travaux sont envisagées.



Elles s'échelonnent jusqu'en 2020 notamment pour pénaliser le moins possible la circulation. La Communauté de Communes est associée au projet pour les travaux sur les réseaux d'eaux et d'assainissement, ainsi que EDF pour les réseaux électriques. Quant au Conseil Départemental, il apporte un soutien financier pour les travaux d'enrobés, en raison du classement en Route Départementale de la rue Kléber.

École du Kattenbach, le projet avance !

À la faveur du plan Climat élaboré par le Pays Thur Doller, le projet de l'école du Kattenbach a évolué, valorisant davantage la performance énergétique du bâtiment. Les travaux ont démarré en septembre dernier. Le gros œuvre est en cours d'achèvement avec la mise hors eau, hors air de l'école. La toiture est rénovée, des nouvelles fenêtres et le bardage sont installés, garantissant d'importantes économies d'énergie.

Au cours du 1^{er} semestre, les travaux intérieurs seront réalisés, accompagnés de l'installation d'une nouvelle chaufferie.

Après avoir suivi leurs cours à l'école du Bungert, les écoliers de l'école du Kattenbach, parents et enseignants, apprécieront en septembre prochain une rentrée scolaire dans un bâtiment rénové, pour la joie des petits et grands.

La tribune du Stade municipal en cours de démolition

Dernièrement, nous laissions entendre que la tribune du stade Henri Lang risquait d'être démolie. Nos craintes se seront avérées justifiées à la lecture des études commandées. Les fragilités constatées dans les piliers soutenant la toiture condamnaient la structure.



Pour pallier à toute catastrophe, la commune a pris la sage décision de fermer puis de faire raser la tribune. Le terrain sera rehaussé de telle sorte que les spectateurs soient installés sur deux niveaux.

Dès l'année 2018, de nouveaux locaux seront proposés aux associations sportives et aux écoles, à la faveur de la construction de vestiaires, douches et club house. La construction de ces bâtiments respectera les dernières normes énergétiques en vigueur et les conditions d'accessibilité pour les publics en difficulté. Le projet global de démolition, remblai, installation de nouveaux locaux est estimé à 400 000 € HT.



Le Parc Albert 1^{er}

Comme l'avait indiqué la majorité municipale, le projet d'aménagement du Parc Albert 1^{er} a fait l'objet d'une présentation publique sous forme d'exposition à l'Hôtel de Ville et sur le site internet de la commune.

Depuis, l'appel d'offres a été lancé et le choix du prestataire se fera au courant du mois de janvier.

Les travaux démarreront dès le printemps prochain pour s'achever au cours du deuxième semestre 2018. Il est question d'intégrer un nouveau réseau électrique, des réseaux d'eau, pour permettre la tenue de manifestations et événements festifs. De nouvelles allées seront créées.

Les nouvelles parties aménagées du parc feront aussi l'objet d'une végétalisation. La clôture et les portails seront installés durant cette période.

Le kiosque sera installé en 2019 lorsque la végétalisation aura produit ses effets.



Vidéoprotection, les travaux vont démarrer

Comme la majorité municipale s'était engagée à le faire dans le programme de la mandature, la ville de Thann recourt à la vidéoprotection.

Thann étant l'une des rares communes à avoir obtenu des crédits d'État capables d'engager le projet.

Dans l'attente des dernières autorisations, la Ville a déjà finalisé les études d'implantation. Les travaux démarreront en janvier pour s'achever au courant du 1^{er} semestre 2018.

PLU, bientôt finalisé

La réunion des Personnes Publiques Associées (PPA) s'est tenue le 16 novembre dernier. Les administrations et institutions publiques associées à la définition du nouveau PLU de la ville de Thann ont vérifié que les orientations de la Ville sont conformes aux documents de planification règlementaires tel que le SCOT. Désormais, la Ville peut finaliser le PLU et demander au courant de l'année 2018 la tenue de l'enquête publique.

Elle fera l'objet d'une annonce officielle par voie de presse et affichage municipal (panneau d'information, site internet).

Au sortir de cette enquête publique, le PLU sera approuvé.

Animations et manifestations

organisées par la Ville de Thann

16 Janvier 2018 : Vœux du Maire
Relais Culturel Pierre Schielé

24 Mars 2018 : 12^e chasse aux œufs
Parc Albert 1^{er}



24 et 25 Mars 2018 : 3^e Marché de Printemps
Parc Albert 1^{er} et Relais Culturel
De nombreux exposants seront présents, créateurs, chocolatier, fleuristes... Et des animations seront proposées : contes, jeux géants, concours de lamalas, arboriculture, poterie...

Samedi 5 Mai 2018 : Marché aux Fleurs
Place du Bungert

19 Mai 2018 : Fête du jeu
Place Joffre

1^{er} Mai 2018 : Journée des châteaux forts d'Alsace
Sur le site de l'Engelbourg



26 Mai 2018 : Journée citoyenne
Plusieurs chantiers citoyens se dérouleront dans les rues thannoises.



21 Juin 2018 : Fête de la Musique
De nombreux groupes viennent envahir les rues de la ville et honorer les festivités du 21 Juin.

23 Juin 2018 : Fête du sport
Centre sportif et stade municipal
Venez découvrir les associations sportives thannoises et vous initier aux différents sports qu'elles proposent.



30 Juin 2018 : Crémation des 3 Sapins
Centre-ville
Fête liée aux origines légendaires de la fondation de la ville de Thann, animations et feu d'artifice, magie de lumière et de musique.

21 et 22 Juillet 2018 : Fête médiévale
Centre-ville
La ville de Thann vous fait découvrir la vie médiévale à travers la présence de différents corps de métier de l'époque du Moyen-âge, de défilés, démonstrations de combats, saynètes, spectacle de feu.



Animations jeunesse

Du 26 Février au 2 Mars 2018 : Semaine de ski
Inscriptions au service, Education/Jeunesse et Sport.

Mercredis des Neiges : Démarrage dès que l'enneigement le permet
Inscriptions mi-novembre 2017 au service Education/ Jeunesse et Sport.

Les marchés

Marché des producteurs
Place Joffre
Tous les 1^{er} et 3^{es} mercredis du mois l'après-midi



Marchés hebdomadaires
Marché du Bungert, Place du Bungert, tous les samedis matin
Marché du Blosen, Parking du Stade, tous les mercredis matin

Marché de Noël

Jusqu'au 24 Décembre : Noël au Pays de Thann Cernay : Les Trésors de Noël

Les horaires du marché :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 14h30 à 19h
Vendredi : de 14h30 à 20h
Samedi : de 13h à 20h
(le 23 décembre : de 13h à 23h)
Dimanche : de 10h à 20h
(le 24 décembre : de 10h à 17h)
• 32 chalets de Noël, répartis sur les places Joffre, Saint-Thiébaud et De Lattre, vous permettront de vous imprégner de la magie de Noël.
• Décorations de Noël, artisanat, produits locaux...
• Venez à la rencontre des exposants présents qui vous feront découvrir leurs produits et créations



Spectacles :
La troupe des Bâisseurs vous présentera leur spectacle de Noël : SNEGOUROTCHKA (conte issu du folklore russe). Représentation scène Place Joffre les 16 et 17 Décembre à 18 h



Les Comédiens de St Théobald vous présenteront leur animation "La magie des santons de Provence", les week-ends du 15 au 17 Décembre et les 22 et 23 Décembre, Place Joffre à 19 h.

Exposition :

Les Automates : Les trésors du Grand Nord : jusqu'au 31 décembre, dans le Hall de l'Hôtel de Ville. Exposition visible uniquement de l'extérieur. Découvrez la vie des esquimaux dans leurs igloos, cohabitant joyeusement avec pingouins et ours polaires skieurs. Tous impatients de l'arrivée du Père Noël et de ses nombreux cadeaux.



"Escapade polaire : les animaux du Grand Nord" : jusqu'au 6 janvier 2018, à la Médiathèque de Thann. Grande exposition de Noël : rennes, ours polaires, renard blanc, phoques, morse et baleine béluga... Cap sur les animaux du Grand Nord, le temps d'une escapade entre banquise et taïga. Un village animé d'oursins en peluche réjouira les plus petits. Exposition de M. Eric Torregrassa, gérant de Musjouet à Fréland (68). Entrée libre et gratuite.

Animations :

Sax alors !, représentation musicale, le 17 décembre 2017, de 15h à 17h,



Chorale exceptionnelle par les élèves de l'école de musique, le 17 décembre 2017, de 17h à 17h30, Place Joffre.

Le Père-Noël escaladeur, le 17 décembre 2017, dès 17h30, Place Joffre.

Présence du Père-Noël, les 20 et 22 décembre 2017, de 16h à 18h, sur les trois places.

Atelier chorégraphique, "Bredala Cash, l'esprit de Noël n'est pas à vendre", les 20 et 22 décembre 2017, à 18h, Place Joffre.

Soirée des commerçants : Grande veillée de Noël, le 23 décembre de 17h à 23h, concert itinérant sur les 3 places, lâcher de ballons à 21h place de Lattre, tirage au sort de la tombola à 22h et descente nocturne en rappel du Père-Noël à 22h30, le long de la Collégiale.

A la médiathèque :

"Flocons d'albums et boules de chansonnettes", histoires et comptines, Mercredi 20 décembre à 16h30 et Vendredi 22 décembre à 17h30, au 2^e étage, à l'Espace Petite Enfance, par l'animatrice de la Médiathèque. Pour les 1-5 ans. Gratuit, sur inscription au 03 89 35 73 26, pendant les heures d'ouverture de la médiathèque.

Cérémonies patriotiques

Victoire de 1945, le 8 Mai 2018
Monument aux Morts de la Ville de Thann

78^e anniversaire de l'appel du 18 Juin 1940, le 18 Juin 2018
Au Staufen

Autres manifestations

Samedi 20 Janvier : Nuit de la lecture, par la Médiathèque de Thann, à l'occasion de la manifestation nationale, organisée par le Ministère de la Culture. De 15h30 à 16h30 : un atelier autour du théâtre d'ombres où le tout-petit sera invité à quitter peu à peu son univers connu pour aller à la rencontre de jeux d'ombres et de silhouettes... Organisé en partenariat avec l'Agence Culturelle d'Alsace et la Compagnie En attendant. En soirée, les enfants seront invités à écouter des "Histoires en pyjama", proposées par Marie, animatrice petite enfance. Enfin, parents et enfants pourront profiter des multiples jeux proposés par la Ludothèque de Thann.

Les 11, 15, 18 et 22 Mai : Rendez-vous musical, par la Médiathèque, en partenariat avec l'École de Musique et de danse, de Thann-Cernay, de 19h à 20h30. Les élèves de l'École de musique viendront à la Médiathèque passer leurs auditions de guitares, flûtes à

bec, cuivres, musiques actuelles, clarinettes et saxophones.

Tout au long du 1^{er} semestre : animations Histoires et Comptines, bricolages minutes, séances de cinéma, journées jeux et spectacle pour les tous petits, organisés par le secteur jeunesse de la Médiathèque.

Du dimanche 27 Mai 2018 au dimanche 10 Juin 2018 : 2^e Rencontre culturelle des Amis de la Synagogue de Thann, à la synagogue de Thann, 7 rue de l'étang. Cinéma, mémoire, histoire, visites guidées, conférences, films, ateliers en milieu scolaire, séance de cinéma, expositions, concerts.

Le dimanche 27 Mai 2018 : Vernissage de l'exposition pédagogique agréée par l'éducation nationale, "Enfants juifs de 1939 – 1945", à 14h30. **Conférence Mémoires et Cinéma** par Ophir Lévy qui enseigne l'histoire et l'esthétique du cinéma à l'université Sorbonne-Nouvelle Paris 3, à 15h.

5^e Musicale aux chandelles : musique de films et Mémoires par le Bewal Quartett, à 16h30, à la Synagogue. Réservation à l'Office du Tourisme au 03 89 37 96 20.

Expositions dans le hall de l'Hôtel de ville

Du 12 au 23 Mars 2018
Christophe Meyer - Photographies

Du 2 au 13 Avril 2018
Michel Zilliox - Peintures

Date à définir
Patrice Stutz - Peintures de paysages urbains.

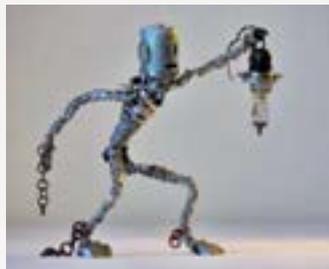
Autres expositions

Exposition Médiathèque
Février 2018 : Exposition de l'Établissement Saint-Joseph de Thann
Présentation des dernières créations des résidents adultes, en situation de handicap mental. Accompagnés par leurs animatrices, les artistes-résidents ont pu explorer et travailler différentes techniques et matières comme le bois, la mosaïque, la peinture, la couture, le papier mâché et les collages.

Mars 2018 – Avril 2018 : Temps fort autour de la thématique du Développement durable

Une exposition de sculptures Art' récup. "Créer à partir d'éléments de récupération", tel est le crédo d'Adrien Vinet, autodidacte assumé, qui n'aime rien tant que redonner vie à des matières abandonnées et interpellé aussi sur nos modes de vie.

Une soirée-projection en lien avec le thème, et un troc plantes/troc livres pour clôturer ce temps fort, tout en faisant vivre la grainothèque. La médiathèque dispose d'un fonds documentaire spécialisé dans ce domaine, qu'elle mettra en lumière à cette occasion.



Programme du Relais culturel

Mardi 19 Décembre 2017, 19h30 : La Bohème, opéra, dans votre salle de cinéma en direct de l'Opéra Bastille, opéra en quatre tableaux (1896).

Dimanche 14 Janvier 2018, 15h : Les Elles Symphoniques, concert du Nouvel An, musique classique, direction Valérie Seiler.

Vendredi 19 Janvier 2018, 20h30 : La tragique et mystique histoire d'Hamlet, théâtre, texte original de William Shakespeare, par la Compagnie Astrov.

Vendredi 26 Janvier 2018, 20h30 : Mon amour est mort, théâtre et numérique, à l'Espace Grun de Cernay, par la Cie Les Heures Paniques.

Dimanche 4 Février 2018, 15h : Intarsi, cirque par la Compagnie "eia". **Judi 8 Février 2018, 20h30 :** Contractions, théâtre, de Mike Bartlett par la Compagnie On nous marche sur les fleurs.

Vendredi 16 Février 2018, 20h30 : Eau forte, performance vidéo et sonore par la Compagnie Soundtrack.

Samedi 17 Février 2018, 20h30 : Jazzement vôtre, danse jazz par la Cie Serge Alzetta, 1^{ère} partie : Compagnie OSE – MJC Bollwiller – Chorégraphie : Frédéric Cano.

Judi 22 Février 2018, 20h30 : Quand la liberté rentrera, musique et théâtre par la Cie Le Vent en Poupe, textes de Victor Hugo, Espace Grün de Cernay.

Mardi 27 Février 2018, 20h : Roméo et Juliette, opéra dans votre salle de cinéma en direct du Liceu de Barcelone, opéra en cinq actes (1867), musique de Charles Gounod, livret de Jules Barbier et Michel Carré, d'après Shakespeare.

Vendredi 16 Mars 2018, 20h30 : Rien à aborder, danse, par Ateka Cie et cie Myriam Soulanges.

Mardi 20 Mars 2018, 20h : Loretta Strong, théâtre par la Compagnie Ultima Necat, à l'espace 110, Illzach.

Judi 22 Mars 2018, 19h : RV Le Musicien, apéro-concert dans le hall du Relais avec petite restauration et bar.

Mercredi 28 Mars 2018, 20h30 : 2043, théâtre par le Collectif Mensuel, adapté du roman "Blackout" de Sam Mills.

Mardi 10 Avril 2018, 20h30 : L'Affaire de la rue de Lourcine, théâtre par la Compagnie des Premiers actes, de Labiche.

Mardi 17 Avril 2018, 20h30 : Kelecetctoplasmé kitacompagn ? théâtre, récit poétique par TJP-CDN de Strasbourg, d'après le roman de Katalin Molnar "Quant à je (Kantaje)".

Les concerts de Noël

17 Décembre 2017, à 17h : Chœur des Rives de la Thur
Collégiale

23 Décembre 2017 : Concert par les Petits chanteurs de Thann
Collégiale



Toutes les informations sur
www.hautes-vosges-alsace.fr

La Police municipale se modernise pour vous



Des missions de plus en plus variées

Composée au total de cinq agents, la police municipale thannoise assure de nombreuses missions : surveillance des entrées et sorties d'écoles, police de proximité, prise de contact avec la population et les commerçants, surveillance de la voie publique, police du stationnement, rédaction de différents écrits comme certains arrêtés ou divers rapports.

Ils participent également à la surveillance des habitations dans le cadre du dispositif tranquillité-vacances, reçoivent le public, gèrent les objets trouvés ou encore l'enregistrement des chiens catégorisés.

De vastes missions qui nécessitent des outils de travail adaptés !

La ville de Thann souhaite la bienvenue à ses deux nouveaux policiers municipaux

Des locaux fraîchement rénovés, l'acquisition de matériel neuf, ainsi que le recrutement de deux nouveaux agents... La police municipale de Thann fait peau neuve !

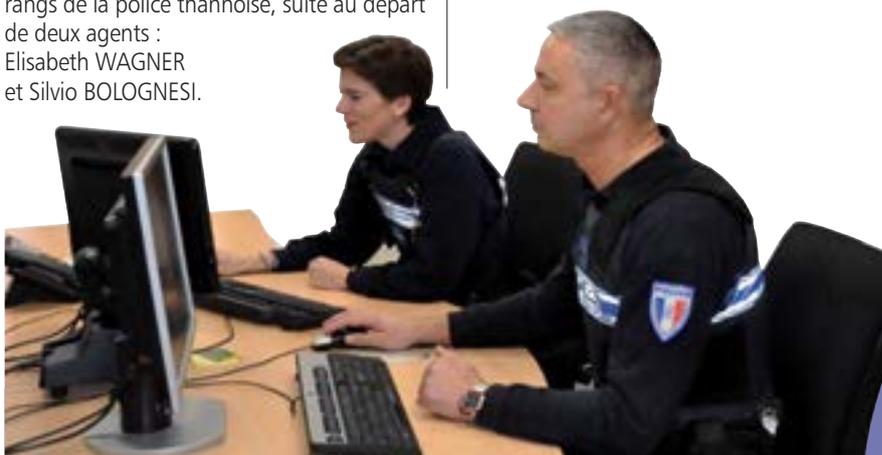
Afin d'offrir de meilleures conditions de travail aux agents de police, ainsi qu'un meilleur accueil au public, le poste de police a été entièrement rénové. Près d'un an de travaux ont été nécessaires pour réaménager les locaux, à commencer par l'espace d'accueil du public et le bureau du chef de police.

Un interphone sécurise désormais l'accès, et permet de joindre les policiers lorsqu'ils sont en intervention extérieure.

Les agents ont également bénéficié d'un nouvel équipement : un véhicule tout équipé, trois VTC électriques, un radar mobile et deux radars pédagogiques, des radios portatives, des caméras GoPro ainsi que trois appareils de PV électroniques.

L'ensemble de ces mesures permet de renforcer la sécurité des thannois et d'améliorer les conditions de travail des policiers. Cela permet aussi une meilleure "cohésion d'équipe" comme le souligne Dominique Cautillo, le chef de la police municipale.

Suite à des mouvements d'effectif, cette même équipe a aussi bénéficié du renfort de deux nouvelles recrues qui ont rejoint les rangs de la police thannoise, suite au départ de deux agents : Elisabeth WAGNER et Silvio BOLOGNESI.



Elisabeth WAGNER

Elle a débuté sa carrière de policier municipal en avril 2005 après obtention du concours en 2004. Elle a essentiellement travaillé à la police municipale de Colmar, y exerçant plus de douze années.

Silvio BOLOGNESI

Il a commencé sa carrière comme policier municipal le 21 février 2005 à Montbéliard, après l'obtention du concours en 2003. Il a successivement travaillé dans les communes de Cernay, Belfort puis Thann, désormais au grade de Brigadier Chef Principal.

Déneigement, le service technique à pied d'œuvre

Avec les températures qui chutent, le service de déneigement de Thann est à pied d'œuvre pour affronter les premiers frimas de l'hiver.

C'est un doux euphémisme quand on sait que la quasi-totalité des services techniques intervient pour libérer les accès : routes, trottoirs, aires de stationnement...

Pas moins de 26 personnes sont ainsi mobilisées !

Depuis la fin du mois de novembre et jusqu'à la mi-mars, les services techniques interviennent dès 5h du matin pour rendre praticables les artères communales et les équipements municipaux selon l'ordre de priorité arrêté par le *plan hiver*.

Pour ce faire, la Ville est équipée de deux chasse-neige, dont un unimog équipé de 4 roues motrices destinées aux rues les plus pentues. Un petit tracteur multifonction est en appont pour déneiger notamment les rues les plus étroites du centre-ville. Les équipes motorisées se relaient de 5h du matin à 22h.

Des équipes à pied accompagnent les engins motorisés pour débayer l'accès aux équipements publics (écoles, mairie...). Ils interviennent à partir de 7h15.

En cas d'alerte neige, que se passe-t-il à Thann ?

Les tâches habituelles sont suspendues. Des groupes prévus à l'avance sont affectés à certains quartiers. Leur mission, rendre accessible le plus rapidement possible les établissements publics et les transports en commun. Ensuite, elles interviennent sur



les trottoirs des équipements communaux. La Ville souhaite toujours faire plus pour l'environnement. À ce titre, le nouveau chasse-neige commandé pour renforcer le plan hiver sera en mesure d'ajuster au mieux la quantité de sel versé pour le déneigement.

À prévoir

En attendant le passage des véhicules de déneigement, il est toujours possible de rencontrer des conditions difficiles d'où l'intérêt de s'équiper en pneus neige.

Rappel à la loi :

Il est utile de rappeler qu'il incombe aux propriétaires de déneiger les trottoirs jouxtant leurs habitations. Les accidents sont fréquents et il n'est pas rare que les plaignants

se retournent contre les propriétaires. Pensez à libérer vos trottoirs de 1,5 m de largeur et d'entasser la neige à l'extrémité de votre parcelle, sans entraver les caniveaux.

• En chiffres

26 agents mobilisés

- **Silo à sel** : 30m³ en réserve, agrémentée de bigbag de 500 kg
- **Coût d'une tournée de salage** : 1000 €
- **Équipes d'astreintes** : 2 en semaine, 3 le week-end

Nécrologie

- **Monsieur Lucien BELLMANN** décédé le 22 juillet 2016, à l'âge de 64 ans. Employé à la Ville de Thann du 11/1/1971 au 30/4/1974 en tant que conducteur poids lourds.
- **Monsieur Maurice ANTONI** décédé le 29 décembre 2016, à l'âge de 78 ans. Employé à la Ville de Thann du 21/10/1974 au 30/06/2002 en tant que conducteur poids lourds.
- **Monsieur Michel STEINER** décédé le 29 septembre 2017, à l'âge de 75 ans. Employé à la Ville de Thann du 01/06/1975 au 31/12/1999 en tant que directeur de piscine

La ville de Thann gardera le souvenir de leur engagement au service de nos concitoyens.

La naissance du Thann Football Club 2017



Une page s'est tournée à Thann avec la dissolution du club de football historique de la cité de Saint-Thiébaud, l'US Thann. Loins de se laisser abattre, parents de jeunes joueurs, anciens dirigeants et vétérans se sont unis pour créer le 8 juillet dernier un nouveau club : le Thann football club 2017.

Après quatre mois d'existence, cette toute jeune association dépasse déjà la centaine de licenciés, répartis entre six équipes. Quatre d'entre elles sont constituées de jeunes âgés de 5 à 12 ans.

Les résultats sportifs sont satisfaisants puisque la section adulte qui évolue en D2B pointe dans le trio de tête à mi-parcours alors que les jeunes arborent fièrement leurs nouvelles couleurs. Fiers aussi d'être entraînés parfois par des joueurs évoluant en championnat national (FC Mulhouse – N3).

Sébastien Kempf est le premier président de cette nouvelle association. Avec un groupe d'amis et d'anciens joueurs, ils ont réussi le pari audacieux, en quelques semaines, de constituer un nouveau club, de déposer les statuts, de se faire enregistrer par la Ligue Grand Est et la Fédération Française de football.

Le comité directeur de la nouvelle association souhaite aller plus loin que la dimension sportive en partageant des valeurs de respect et de travail. D'ailleurs, depuis peu, l'association propose même des aides aux devoirs. En termes de soutien financier, ils ont eu la brillante idée d'engager une opération de crowdfunding (financement participatif) permettant d'acquérir les équipements nécessaires à la pratique du football.

En guise de tenue sportive, il est à signaler que les joueurs thannois évoluent désormais en bleu et orange, couleurs du club de la Paillade Montpellier. Hasard ou destin, la naissance du club coïncide avec le décès de Loulou Nicollin, emblématique président du club de foot professionnel. Pour lui rendre hommage, les fondateurs du TFC 2017 ont souhaité reprendre les couleurs héraultaises. Bien leur en a pris, touché par cette attention, le club professionnel a décidé d'ouvrir des discussions avec le club thannois. Au point d'envisager des transferts lucratifs, il n'y a qu'un pas ... Dans tous les cas, nous souhaitons une longue vie au Thann Football Club 2017.

Mercredis de Neige, les inscriptions sont ouvertes

La ville de Thann en collaboration avec l'Office des Sports et des Loisirs de Thann, la Fédération des Associations de Cernay, la commune d'Aspach-le-Haut et l'Office Municipal des Sports et de la Culture de Wittelsheim organise les Mercredis de Neige.

La première sortie aura lieu dès que les stations du Markstein ou du Grand Ballon seront ouvertes. Les Mercredis de Neige concernent les enfants nés de 2005 à 2012 (de 5 ans révolus à 13 ans).

Inscription : 35 € pour le premier enfant, 25 € pour le second, 17 € pour le troisième. La licence carte Neige est obligatoire. Son coût est de 49,50 €. Une participation de 21 € est à la charge des enfants, les 24,95 € restants sont pris en charge par l'OSL.

Inscriptions au Service Éducation - Jeunesse et Sports

Au 1^{er} étage du Centre Sportif Fernand Bourger
Du lundi au vendredi (9h00-12h00 / 13h30-17h00).
Tel. 03 89 38 53 48
Départ Thann à 13h00 – Retour Thann à 18h00



Semaine de ski • domaine skiable du Markstein

Du 26 février au 2 mars, durant les vacances d'hiver, un stage de ski est proposé aux enfants de 6 à 13 ans, nés entre l'année 2005 et 2012.

Le départ a lieu à 8h30 au Centre sportif, retour vers 17h45. Coût du stage : 165 € + 21 € pour les non-détenteurs de la carte neige. (195 € + 21 € pour les non-thannois).

Le coût comprend le repas de midi, le goûter, le transport en bus, les remontées mécaniques et l'encadrement. Ne sont pas fournis le matériel de ski et le casque (obligatoire).

Inscriptions au Service Éducation – Jeunesse et Sports,

à partir du lundi 8 janvier 2018
Tél. 03 89 38 53 48

Nouvelle association : 4 N'Âges



Depuis plus d'un an, un nouveau club rayonne dans la cité de Saint-Thiébaud, l'association 4 N'Âges.

Comme son nom l'indique, cette association relève du domaine du sport et en l'occurrence de la natation. Il ne s'agit pas d'un nouveau club de natation venu concurrencer le THON, mais bien d'une association complémentaire. Présidée par Mme Clarisse POUTHIER, l'association 4 N'Âges ambitionne de s'adonner au plaisir de la nage sans esprit de compétition. L'association est ouverte aux adultes en mesure de faire quelques longueurs sans prêter attention au chronomètre. L'association a trouvé son public et affiche déjà complet. Ainsi, près de 40 personnes se retrouvent avec beaucoup de bonne humeur les lundis et vendredis, autour de deux dynamiques entraîneurs. L'ambiance est chaleureuse et conviviale dans les bassins, mais aussi à l'extérieur. Les membres n'hésitent pas à quitter la piscine de Thann pour se retrouver en chalets, au restaurant, à la montagne, pour fêter Noël, anniversaires et autres occasions ...

La ville de Thann souhaite longue vie à cette nouvelle association.

L'Atelier Théâtre Jeunesse des Bâisseurs (ATJ)

L'association des Bâisseurs, présidée par M. Sylvain GUILOIS, est une véritable institution culturelle à Thann.

Spectacles "son et lumières", représentations théâtrales, animations de rue, spectacles de Noël, depuis 25 ans, cette troupe d'artistes amateurs anime la ville de Thann.

Une multitude de représentations ont fait la renommée de cette association de comédiens. L'Atelier Théâtre Jeunesse (ATJ) est peut-être moins connu que l'association mère.

Pourtant, il fête cette année ses 20 années d'existence. Aussi, nous sommes allés à la rencontre de la directrice de l'ATJ, Mme Aurélie BROGLIN pour nous présenter l'avenir de l'association des Bâisseurs, la jeunesse. L'ATJ a été fondée en 1997 par Sylvie Kempf et Patrice Windholtz,

vice-présidents de l'association des Bâisseurs et encore membres actifs.

Par cette création, ils ont souhaité répondre à la demande des plus jeunes qui désiraient aussi s'exprimer sur les planches. L'ATJ est regroupé en 4 groupes distincts, sous la responsabilité de 15 animateurs chevronnés. Chaque groupe compte dix élèves pour rassembler un total de 40 enfants, âgés de 8 à 18 ans. Ils sont classés par âge et par niveau. Tous les mercredis depuis la rentrée, ils s'exercent à travailler la voix, la gestuelle, la concentration et les émotions. Jusqu'au mois de décembre, ils préparent activement le spectacle annuel de Noël. Ensuite, ils améliorent leur diction en travaillant des textes adaptés à leur âge.

Pour finir l'année scolaire en beauté, ils participent à un spectacle de fin d'année

dans le cadre de "Môm'en Scène" (Pfasttat), un festival dédié à la jeunesse.

Certains sont devenus des comédiens chevronnés en rejoignant des troupes de professionnels. Certains sont aussi devenus animateurs de l'ATJ. D'autres ont simplement acquis plus d'assurance ! Dans tous les cas, les enfants sortent grandis de cette expérience théâtrale.

● L'ATJ en chiffres

Création : 1997

Élèves accueillis : 230, depuis 1997

Répartition : 4 groupes de 10 élèves

Encadrement : 15 animateurs

Nombre de représentations effectuées : 133



Retour sur la semaine bleue

La ville de Thann et son Centre Communal d'Action Sociale ont organisé la deuxième édition de la Semaine Bleue. 7 jours consacrés aux personnes âgées et retraitées, se déroulant durant la première semaine du mois d'octobre.

Cette année, le programme a été travaillé en partenariat étroit avec la ville de Cernay, avec le soutien financier de plusieurs partenaires tels que le Comité Régional de Coordination d'Action Sociale, la MAIA et la Plateforme Rivage.

Le coup d'envoi de la semaine, le samedi 30 septembre, a été placé sous

le signe du divertissement par une pièce de théâtre sur le thème de l'aide aux aidants, interprétée par la troupe énergique de la Revue Scoute. Cet évènement a rassemblé environ 250 personnes.

Toute la semaine, des actions ont été proposées, alternativement à Thann et à Cernay : conférences Alzheimer, prévention arnaques, ateliers mémoire, nutrition, marche bleue, initiation à la marche nordique, bilans de santé, portes ouvertes et olympiades

intergénérationnelles, circuits de découverte des patrimoines culturels thannoïis et cernéen !

Cette semaine a également permis un échange entre le Conseil des Aînés de Thann et les Conseils Consultatifs des Aînés de Cernay, tous deux actifs lors de préparation du programme et son déroulement.

Un grand merci à tous les intervenants, partenaires et bénévoles sans qui cette semaine n'aurait pu avoir lieu !



Le CME

Depuis le 25 novembre 2015, siége à la ville de Thann le Conseil Municipal des Enfants dans sa dernière composition.

Cet organe consultatif a vu les jeunes élus thannoïis conduire les affaires courantes qui leur étaient imparties, telle une équipe municipale aguerrie.

Au lendemain de leur élection, les jeunes thannoïis ont découvert les différents services de la ville de Thann pour bien apprécier la difficile gestion d'une commune et très rapidement, ils se sont mis au travail.

À leur actif, la chasse aux œufs 2016 et 2017, la participation à l'organisation de la visite du Prince Albert de Monaco, une sortie VTT jusqu'à Cernay, la visite des

fortifications de Neuf-Brisach, la participation aux manifestations commémoratives et caritatives, avec la confection de bredalas vendus au profit d'associations à vocation humanitaire. La dernière sortie du Conseil Municipal des Enfants a eu lieu le 5 juillet dernier avec une montée au Tanner Hubel, depuis le Col du Hundsruock, avec un goûter pris à la ferme-auberge.

Surtout, le Conseil Municipal des Enfants est à l'origine de la semaine sans écran, une nouvelle manifestation qui a ravi petits et grands. 292 personnes ont participé aux 16 ateliers proposés par le CME et les services de la ville de Thann. Cette animation a attiré de nombreuses familles : parents, enfants se sont retrouvés sans tablette, smartphone, télévision ou ordinateur, durant toute une semaine, appréciant à leur juste valeur les animations culturelles et sportives proposées.

La semaine se concluait par un pique-nique festif au Parc Albert 1^{er}, suivi de la remise des lots aux différents gagnants.

● Bilan en chiffres

- 28 conseillers municipaux
- 5 sorties ou visites
- 4 invitations aux commémorations : 8 mai 2016 et 2017, 18 juin 2016 et 11 novembre 2016
- 25 commissions = environ 42h de réunions
- 3 Conseils Municipaux en présence de M. le Maire
- 5 réunions avec l'équipe d'animation

Le Conseil Municipal des Jeunes



En 1990, la Ville de Thann a mis en place son premier Conseil Municipal des Enfants. Aujourd'hui, l'équipe municipale souhaite le faire évoluer et donner la parole à la jeunesse de façon plus large.

C'est pourquoi, afin de prolonger la participation des jeunes élus thannois du CME à la vie locale et parce que la Ville de Thann souhaiterait mobiliser les jeunes en tant qu'acteurs de la vie citoyenne, il a été proposé la mise en place d'un nouveau dispositif : le Conseil municipal des jeunes (CMJ).

L'objectif éducatif est de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge qui passe notamment par la familiarisation avec le processus démocratique (le vote, le débat contradictoire, les élections, l'intérêt général

face aux intérêts particuliers...), et aussi par la gestion de projets.

Le Conseil municipal des jeunes s'inscrit dans une vision intergénérationnelle de l'action publique.

Il est un lieu d'expression, de dialogue, d'échange et de débat dans le but de construire une pensée collective, fondement d'une citoyenneté active.

Le Conseil municipal des jeunes est composé de 28 élus pour un mandat de trois années. Ils sont élus par l'ensemble des élèves de leur âge, en :

- CM1 et CM2 dans les 3 écoles élémentaires,
- 6^e, 5^e et 4^e dans les 2 collèges de la ville.

Pour cette première campagne, seuls les Thannois ont pu voter et être candidats. Les élections se sont déroulées du 4 au

8 décembre 2017 par correspondance dans les 5 établissements concernés.

Le dépouillement et la proclamation des résultats ont eu lieu, le samedi 9 décembre à l'hôtel de ville. La campagne électorale a duré deux semaines (du 20 novembre au 3 décembre 2017).

Le CMJ est présidé par Monsieur le Maire et se réunit deux à trois fois par an. Il fonctionne en commissions.

Celles-ci sont constituées en fonction des thèmes portés par les candidats durant leur campagne.

Chaque jeune choisit la commission dans laquelle il souhaite s'impliquer.



Groupe majoritaire**Des compétences assumées...**

Certaines missions d'intérêt public dépendent de la mairie, d'autres dépendent de l'État. Ainsi, la problématique de santé liée à la gestion d'un hôpital est une compétence de l'État. S'il souhaite fermer le service des urgences d'un hôpital pour des questions de sécurité ou des considérations économiques, la décision lui appartient parce qu'il en assume la compétence.

La commune et les élus qui la composent peuvent manifester leur désapprobation avec plus ou moins d'énergie pour infléchir la décision. C'est ce que nous avons fait en mobilisant tous les élus des deux vallées et des communes voisines.

Nous avons ainsi obtenu l'ouverture de la polyclinique 7 jours/7 de 8 h 00 à 20 h 00. Cette dernière donne entière satisfaction au vu de l'enquête qui a été menée sur les 6 premiers mois.

De même, la question de la sécurité relève de la Ville et de l'Etat. Mettre en œuvre un système de vidéo protection n'est pas une opération aisée. Nous avons déjà réussi à obtenir les moyens financiers pour le faire et rares sont les communes à avoir bénéficié de ces aides financières. Il reste à mettre au point les derniers éléments techniques pour engager les travaux début 2018, conformément au programme mis en œuvre par la liste Ensemble pour Thann.

Oui, certaines compétences dépendent essentiellement de la commune et nous les assumons pleinement. La gestion financière de la collectivité et le rétablissement des comptes publics en est un parfait exemple. Proposer plus de logements aux Thannois avec la commercialisation de la ZAC Saint-Jacques l'est tout autant. Mieux accueillir nos enfants, avec la rénovation d'équipements publics tels que le centre socioculturel ou l'école du Kattenbach l'est également ...

Nous avons aussi rénové les infrastructures routières (rues Kléber, 7 août, Kurenbourg, Albert-Schweitzer...), le poste de Police, la Collégiale grâce au concours de la Fondation. Oui, les compétences communales sont pleinement assumées à Thann et le seront encore demain.

L'équipe Ensemble pour Thann vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et vous présente ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

Groupe d'opposition**À quand les idées neuves ?**

Ce ne sera une surprise pour personne, notre groupe minoritaire est, à l'image des Thannois, réservé quant aux trois premières années au pouvoir de l'équipe dirigée par Romain Luttringer. Alors que nous sommes à mi-mandat, le bilan est maigre, la municipalité s'étant contentée de gérer la Ville, sans apporter de vision d'avenir.

Et encore, cette politique de gestion s'est faite au prix d'une conséquente hausse des impôts, et avec un succès tout relatif, par impréparation ou faute de savoir actionner les bons leviers : échec pour le maintien total des urgences, menaces sur d'autres services publics, retard dans la plupart des projets, y compris leur projet phare de vidéosurveillance, etc.

Si cette politique conservatrice se confirme, c'est donc à vous, citoyens, et à nous, groupe minoritaire, de mettre en route des projets pour embellir, animer, développer et dynamiser la Ville. La démocratie participative nous a été promise en 2014, alors faisons des propositions à la fois réalistes et ambitieuses à la municipalité. Agissons au sein des associations. Innovons au sein de collectifs citoyens. Nous ne pouvons pas rester dans l'immobilisme, faute de décliner par rapport à nos voisins !

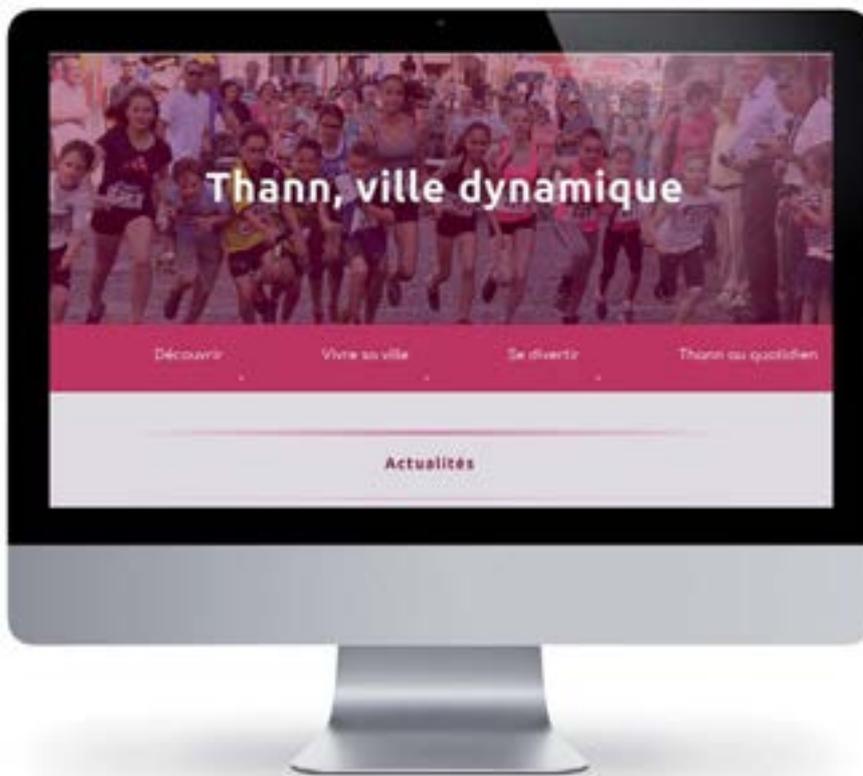
Notre groupe est éconduit régulièrement, mais nous ne nous résignons pas, nous restons vigilants et nous faisons des propositions alternatives chaque fois que nous doutons de la pertinence d'une délibération. Pas de critique sans proposition, c'est notre leitmotiv et nous nous y tenons. Et nous continuerons à porter votre voix : n'hésitez donc pas à nous contacter pour apporter votre pierre à l'édifice.

Marie Baumier-Gurak, Nicolas Morvan et Samira Homrani

Thann 2.0, une communication modernisée

En termes de communication publique, la ville de Thann dispose d'un certain nombre d'outils pour informer ses administrés. Certains sont au format papier tel que le magazine d'information communale, *Thann La Nouvelle*, ou la lettre d'information périodique, *Thann infos*. D'autres sont considérés comme digitaux, autrement dit, ils s'appuient sur internet.

C'est le cas du site internet de la Ville ou de la page Facebook. La municipalité a décidé de moderniser ses outils de communication jugeant qu'ils ne répondaient plus aux attentes des administrés. Après avoir apporté une cure de jouvence à son magazine d'information communale, elle a décidé de refondre totalement son site, de se doter d'une application mobile et d'élargir son champ de présence sur les réseaux sociaux.



Le nouveau site internet de la ville

Lors de son lancement, en 2002, le site internet de la ville de Thann apparaissait comme novateur. Il a vécu et ne répond plus aux nouveaux standards. Le nouveau site séduit par sa qualité ergonomique. Réalisée par une agence de communication locale, Auctavia Communication, l'approche esthétique comme fonctionnelle a été particulièrement soignée. Intuitif, il permet de trouver facilement l'information recherchée. Mieux encore, il offre de nouveaux services permettant d'engager des démarches administratives en ligne, sans avoir à se déplacer à la mairie.

L'équipe municipale a souhaité que ce site soit évolutif. Lancé au mois de décembre, il sera encore amené à évoluer en fonction des retours de la population.

D'ores et déjà de nouveaux services apparaîtront dès le premier trimestre 2018 comme le paiement en ligne, l'accès au service d'appel d'urgence, ou la possibilité offerte au public de faire remonter des dysfonctionnements constatés.

La communication publique évolue et se rapproche davantage de ses administrés.

www.ville-thann.fr

L'application mobile

La ville de Thann vient aussi de rejoindre le cercle fermé des communes dotées d'une application mobile : **Infos commune**.

Réalisée par une entreprise cernéenne, MK Web & Cie, cette application mobile s'appuie sur une mutualisation des services proposés aux collectivités locales, garantissant pour les communes un prix particulièrement compétitif sous forme d'abonnement, très loin des prix habituels pratiqués dans ce domaine d'activité.

L'application mobile vous permettra d'avoir un accès direct aux événements et manifestations organisées par la ville et ses partenaires. Surtout, elle vous permettra d'obtenir des informations immédiates grâce aux notifications push, apparaissant sous forme d'alerte. L'application mobile **Infos commune** est à télécharger sur l'Appstore (Iphone) ou le Playstore (Android). Une fois téléchargée, il ne vous reste plus qu'à renseigner "Thann" pour le nom de la commune et vous laisser guider par un menu simple et intuitif. L'application mobile de Thann, l'essayer, c'est l'adopter.

Après Facebook, Instagram



Vous êtes nombreux à suivre les actualités de la commune sur le plus célèbre des réseaux sociaux, Facebook. La ville de Thann a souhaité aller plus loin en créant une communauté des passionnés de photo, sur Instagram. Des passionnés qui souhaitent, par des clichés photographiques, témoigner de leur intérêt pour les formidables atouts de la ville. De très belles photos à partager sans modération.

www.instagram.com/villedethann/



La force économique

Des différentes compétences de la Communauté de Communes, l'économie est sans doute la plus emblématique. Cette compétence crée de la richesse capable de financer les investissements et le fonctionnement de la collectivité : piscines, salles de sport, médiathèques, charges courantes, ... Autant dire que l'économie est la pierre angulaire de cette coopération intercommunale que beaucoup considèrent comme exemplaire.

Des atouts indéniables

Une situation géographique confortable, à proximité du réseau autoroutier et d'infrastructures performantes (aéroport, TGV...). Une main-d'œuvre bien formée, avec les lycées généraux et techniques du secteur, mais aussi les universités toutes proches. Une volonté politique forte, au-delà des clivages, capable de porter une dynamique de territoire commune.

Des chiffres parlants

Ces atouts ont permis d'attirer de nombreuses entreprises au point que la Communauté de communes compte 1200 établissements, répartis dans les secteurs des services (39 %), du commerce (37 %) et de l'industrie (24 %). Ensemble, ils proposent plus de 15 000 emplois, que ce soit au sein de PME des secteurs de la chimie, de la mécanique, de la plasturgie et des services,

des pôles commerciaux (croisière à Cernay...), ou de filiales de multinationales (Dupont de Nemours, Cristal, Endress Hauser, Burda Druck...). Pour assurer l'attractivité du territoire et accompagner les entreprises dans leur développement, la Communauté de Communes a créé des outils au service de l'économie, avec notamment l'aménagement de zones d'activités.

Des zones d'activités dynamiques

Les zones d'activités économiques intercommunales couvrent actuellement 120 hectares (ZI de Vieux-Thann – 50 Ha, Parc d'Activités de Thann Cernay à Aspach-Michelbach – 50 Ha, ZAI Les Pins à Cernay – 20 Ha). 26 hectares sont actuellement disponibles à la commercialisation (Parc d'Activités de Thann Cernay).

Une vision d'avenir avec les pépinières d'entreprises

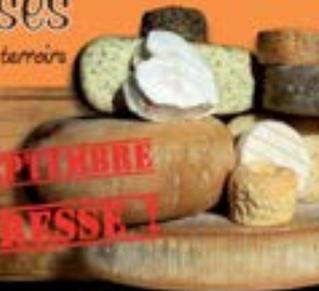
Savoir attirer des entreprises c'est bien, pousser à la création l'est tout autant. Avec ses pépinières d'entreprises, la Communauté de Communes accompagne les porteurs de projets qui feront les emplois de demain. Des bureaux et des ateliers sont ainsi mis à la disposition des créateurs d'entreprises. L'Embarcadère à Vieux-Thann compte 13 entreprises et 116 emplois. Le Pôle ENR à Cernay accueille 19 entreprises et 65 emplois.

La formation pour s'adapter au changement

La Communauté de Communes a aussi compris l'intérêt de la formation dans un monde en mouvement perpétuel. Une plateforme dédiée à la formation professionnelle complète le dispositif voulu par les élus pour accompagner le développement économique et la mutation de l'emploi.

Oui, la Communauté de Communes a su s'appuyer sur ses atouts pour engager une politique de développement économique particulièrement favorable à son territoire et à ses habitants.

Fromandises
saveurs et gourmandises des terroirs



**A PARTIR DU 3 SEPTEMBRE
NOUVELLE ADRESSE !**

2 Place Joffre, 68800 THANN - tél. : 09 82 50 22 28
site web : www.fromandises.com - email : info@fromandises.com

DEXERIS
conseils



* Des experts à votre écoute, proches de vous. *

Expertise comptable

Thann - Mulhouse - www.dexeris.fr - 03 89 37 12 08

GULLY et FILS

Depuis 1935

- Boulangerie
- Pâtisserie
- Salon de thé
- Meilleur Berawekh
- Bredele de Noël

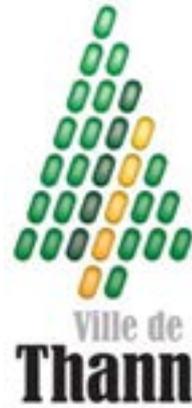


10, rue Saint-Thiébaud 68800 Thann
Tél. 03 89 37 02 92

L'Atelier de Frédérique
03 89 37 80 30

Sublimez votre image

— COIFFEUR STYLISTE —



La ville de Thann remercie chaleureusement tous les annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce magazine.

Par ce biais, ils participent amplement au rayonnement de la Cité de Saint-Thiébaud.



N4-Thur-Est

Exploitation
forestière

Bûcheronnage • Débardage • Achat et vente de bois



15 rue des Fabriques 68470 HUSSEREN WESSERLING

06 74 52 99 38

michael.arrigoni0803@orange.fr

SUPERMARCHÉ
MATCH

THANN

38 rue du Général de Gaulle
68800 THANN
Tél : 03 89 37 80 50

Ouvert du lundi
au samedi de
8h30 à 19h30



GAZ



SERVICE
TRAITEUR



STATION ESSENCE
24H/24

Voyager
serein

Séjourner
malin !

ZIMMERMANN VOYAGES

Retrouvez nos
conseillers experts à
deux pas de chez vous :
2 rue des Pèlerins
68800 Thann
03 89 37 06 04
info@voyages-zimmermann.fr

www.lktours.fr

IM 068100023

Selectour Alot

FOURNI-THUR

Papeterie, fournitures de bureau,
cartouches informatiques...

plein
ciel

Magasin : 25 faubourg des Vosges
68 800 THANN - 03 89 38 74 85
www.fourni-thur.fr



Au fil de la Vie.fr

Association au Service de Personnes
en situation de Handicap Mental

ESAT du Rangen

Etablissement et Service d'Aide par le Travail

**BLANCHISSERIE • ESPACES VERTS
MENAGE • PEINTURE • SOUS TRAITANCE**

37a rue des Pèlerins • 68800 THANN
Tél. 03 89 37 38 67 • Fax : 03 89 37 53 44
Courriel : esat@aufildelavie.fr